



## COMMENT CA SE PASSE DANS LA PLATEFORME D'ACCUEIL (PADA) ?

Dans la PADA, vous allez rencontrer quelqu'un qui va :

1/ vous donner des informations sur l'asile en France, et vous poser des questions pour pouvoir préparer le formulaire destiné à la préfecture. Les questions auxquelles vous devrez répondre concernent :

- Votre état-civil (c'est-à-dire nom, prénom, âge, situation familiale)
- Les dates du départ de votre pays et d'arrivée en France
- Les itinéraires que vous avez empruntés pour arriver en France.

2/ saisir les informations dans le système informatique. Ces informations seront transmises à la préfecture.

3/ vous remettre une convocation pour vous rendre au **guichet unique** pour enregistrer la demande d'asile (dans un délai de 3 à 10 jours maximum selon les textes) .

4/ dans certains cas, vous remettre un document qui vaut **domiciliation** (déclaration de domiciliation). Si ce n'est pas le cas, ce n'est pas indispensable à cette étape, elle vous sera proposée plus tard.

### Qu'est-ce que c'est ?

« **Guichet unique (GUDA)** » :

La nouvelle loi a établi un nouveau "bureau pour les demandeurs d'asile", avec deux guichets de réception, un pour la préfecture, un pour l'OFII. C'est ce bureau qui s'appelle le guichet unique des demandeurs d'asile (GUDA). Au guichet unique, la préfecture enregistrera votre demande d'asile et l'OFII évaluera votre vulnérabilité (situation de l'hébergement et problèmes médicaux) pendant un entretien. Il vous proposera ensuite d'accepter ou non les conditions matérielles d'accueil", c'est-à-dire l'hébergement et l'allocation.

### **Domiciliation :**

Pour toutes les démarches d'asile et de droits sociaux, un demandeur d'asile a besoin d'une adresse : s'il n'a pas d'adresse fixe, les plateformes peuvent le domicilier (et donnent une déclaration de domiciliation valable un an) pour qu'il puisse recevoir son courrier (convocations aux entretiens de l'OFPRA, CNDA), et faire valoir ses droits sociaux (Assurance Maladie, compte bancaire, carte Solidarité Transport, etc.).

---

Dom'Asile

*Domiciliation et accompagnement des personnes exilées*

46 boulevard des Batignolles, 75017 Paris [France]

E-mail : [domasile@gmail.com](mailto:domasile@gmail.com); Tél : + 33 1 40 08 17 21

[www.domasile.org/](http://www.domasile.org/) [www.domasile.info](http://www.domasile.info)